



Université Mohamed Lamine Debaghine Sétif 2

Vice Rectorat des Relations Extérieures, la Coopération, de
l'Animation et la Communication et des Manifestations
Scientifiques

La stratégie d'internationalisation

Sommaire

1. Institution
2. Description de l'Université
3. Coopération souhaitée
4. Qualité des accords de coopération
5. Impact et dissémination
6. La mobilité à Sétif 2

Rédigée par :

Pr. Naouel Abdellatif Mami

Vice-recteur chargée des relations extérieures

1. Institution – coordonnées

Nom complet de l'établissement : **Université Mohamed Lamine Debaghine - Sétif 2** Algérie

Personne en charge de la gestion de la candidature (**personne contact**)

Titre : **Professeur**

Nom : **ABDELLATIF MAMI**

Prénom : **Naouel**

Fonction : **Vice-Recteur chargée des relations extérieures, de la coopération, de l'animation, de la communication, et des manifestations scientifiques**

E-mail : **dr.abdellatifnaouel@yahoo.fr**

Adresse (seulement si différent de l'adresse de l'établissement d'origine). Rectorat 4^{ème} étage.
El Hidhab. Sétif 19000. Algérie

Téléphone : +213 36 66 11 82

Fax : +213 36 66 11 80

2. Description de l'Université

L'Université Mohamed Lamine Debaghine – Sétif 2- est un établissement public de formation supérieure et de recherche scientifique sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique algérien (MESRS), fondé par le biais du décret exécutif du 28 novembre 2011 et cela après le réaménagement de l'Université Ferhat Abbas –Sétif- créée en 1978.

L'établissement est spécialisé dans les sciences humaines et sociales et il comprend 3 facultés principales :

1. **La Faculté des lettres et langues avec 3 départements : 10241 étudiants**

Département de langue et de littérature Arabes.

Département de langue et de littérature Françaises.

Département de langue et de littérature Anglaises.

2. **Faculté de droits et des sciences politiques : 8726 étudiants**

Département de droits.

Département de sciences politiques.

Département de l'administration générale.

3. **Faculté des Sciences Humaines et Sociales : 13470**

Département de sociologie.

Département de psychologie, sciences de l'éducation et orthophonie.

Département des sciences de l'information et de la communication.

Département d'histoire et d'archéologie.

Département de philosophie.

Département des sciences et techniques des activités physiques et sportives.

L'université compte

Post-graduation : 721

Total : 32437

✓ **786** Enseignants : 80 Professeurs des universités, 224 Maitres de conférences A, 192 Maitres de conférences B, 290 Maitres assistants

✓ **32437** étudiants et 16000 places pédagogiques.

✓ **609** agents affiliés au personnel administratif.

✓ Quatre (4) bibliothèques : une bibliothèque centrale comprenant 196651 livres, 3320 périodiques, 2036 thèses et mémoires et un Dspace. De plus, il existe une bibliothèque spécialisée au niveau de chaque faculté.

✓ **(17)** laboratoires de recherches.

✓ **39** Projets de recherche pour 2022

En plus de la pédagogie et de la recherche, l'Université Sétif 2 assure la formation et le recyclage du personnel académique et administratif à travers l'accès direct au Centre de Télé-Enseignement ainsi qu'au Centre d'Enseignement Intensif des Langues (CEIL). Ces derniers permettent à la communauté universitaire de :

- Se doter des nouvelles méthodes de recherche et de mise à niveau de la formation ;
- Promouvoir les filières en langues et en sciences humaines ;
- Contribuer à la production et la diffusion du savoir et de la technologie.
- Évaluer les résultats de la recherche et diffuser de l'information scientifique et technologique.

Depuis l'adoption du Processus de Bologne, (système L.M.D.), l'établissement applique le système européen des crédits (E.C.T.S.) et participe dans le programme EURASMUS+ à travers sa politique d'ouverture et d'internationalisation.

Il est partenaire dans les différentes actions promulguées par le programme, notamment, l'Action Clé 107 sur la mobilité et l'action clé n°2 sur le Renforcement des Capacités dans l'Enseignement Supérieur.

Actuellement, l'université Mohamed Lamine Debaghine, Sétif 2 est coordinatrice d'un projet CBHE intitulé : **"Création de Capacité Institutionnelles d'Intégration des Réfugiés dans l'Enseignement Supérieur"** (www.ciresproject.eu). Elle est partenaire dans le projet AARMENA sur les politiques de réconciliation et de vivre ensemble avec un consortium coordonné par l'université de Léna en Allemagne. Elle est aussi partenaire du projet CLOC sur la digitalisation de l'enseignement supérieur dans les pays du Maghreb. Elle gère plus de 200 mobilités et des projets de coopération bilatéraux

Dans le domaine des droits de l'homme, l'université possède la plus grande bibliothèque à l'échelle régionale. En 2014, l'Université Sétif 2 a co-coordonné un projet Tempus sur l'Approche Basée sur les Droits de l'Homme (ABDEM) et est actuellement partenaire et coordinatrice nationale du projet sur le Dialogue interculturel, réseaux et mobilité en méditerranée (DIRE-MED) ainsi que dans le projet ESAGOV (Enseignement Supérieur Algérien à l'Heure de la Gouvernance Universitaire). Elle a aussi développé un projet C.B.H.E. sur « MENTAL HEALTH CARE » avec des universités d'Albanie, d'Ukraine, de Bulgarie, d'Italie et de Grèce, et est partenaire dans un nombre de projets proposés pour l'actuel appel à proposition.

L'Université a aussi participé dans des projets avec le Conseil de l'Europe sur la diversité religieuse en éducation ainsi que sur l'éducation et la culture de la démocratie. Elle est partenaire avec toutes les universités du consortium par des partenariats de recherche, de coopération ou des Mémoires of understanding, ce qui lui permet de développer le projet actuel en toute confiance et avec une maîtrise scientifique. L'établissement possède une expérience assez importante dans le domaine de la recherche sur les droits de l'homme. Il est partenaire avec la Chaire UNESCO de Bergame sur les Droits de l'Homme ainsi que la Chaire UNESCO de La rioja. Il est aussi membre de l'observatoire international des Droits culturels à fribourg. Par conséquent, Sétif 2 dispose des capacités humaines spécialisées en matière des droits des réfugiés et participe dans les activités de la cellule des réfugiés au niveau du Conseil National des Droits de l'Homme en Algérie.

Dans le domaine de l'histoire et l'archéologie, l'université offre des formations en licence, en master et en doctorat. Elle compte aussi un laboratoire de recherche dans le domaine de l'histoire.

Dans le cadre d'un projet de recherche sur la plus ancienne occupation humaine en Afrique du Nord, mené par Professeur Mohamed Sahnouni et des chercheurs du Centre National de Recherches Préhistoriques Anthropologies et Historiques et du centre « Centro Nacional de Investigacion sobre la Evolucion Humana »

(Espagne), en collaboration avec des chercheurs de l'Université Griffith en Australie, de l'Institut « Instituto Paleoeología Humana y Evolución Social » (Espagne), du musée « Museo Nacional Ciencias Naturales » (Espagne), de l'Université Sétif 2, de l'Université Alger 2 et du Musée National d'Histoire Naturelle de France, des fouilles archéologiques ont été menées sur le site Ain Boucherit (Ain Hennache, Guelta Zergua – Sétif) et ont permis de découvrir les plus anciens outils en pierre et des ossements fossiles.

La stratégie internationale de l'université Mohamed Lamine Debaghine, Sétif 2, est axée sur le développement durable des relations institutionnelles et des activités stratégiques qui renforceront son profil international à l'avenir. La coopération et la mobilité sont au cœur de la stratégie internationale dans la mesure où elles orientent les actions institutionnelles en matière d'enseignement, de recherche et de communication avec la communauté mondiale. Le réseau ERASMUS+ est un élément important de la stratégie d'internationalisation. Conformément aux valeurs nationales algériennes et au profil de l'Université Mohamed Lamine Debaghine Sétif 2, l'Université entretient des relations importantes dans les pays membres d'Erasmus+, qui se concentrent sur le renforcement des capacités par le transfert de connaissances et le développement du capital humain. En choisissant des partenaires pour la coopération, la mobilité et d'autres activités stratégiques, l'Université Sétif 2 a trois critères principaux : les partenaires partagent un engagement commun en faveur d'une éducation de qualité, de la mobilité et du développement de projets ; les partenaires ont une vision à long terme des projets à développer ; et le partenariat est construit sur une base gagnant-gagnant. L'accent est mis non pas sur l'emplacement géographique mais sur les activités prévues dans le partenariat. Depuis 2011, l'Université Sétif 2 s'emploie à créer des partenariats plus profonds et plus actifs dans des domaines d'activités stratégiques avec des institutions et des organisations de pays membres et non membres. Les partenariats de coopération sont le plus souvent développés en collaboration avec les partenaires ERASMUS+ existants. Cependant, l'université reste très disposée à établir de nouveaux partenariats ERASMUS+ pour des projets à long terme et stratégiques. L'université Mohamed Lamine Debaghine, Sétif 2, fait partie de l'UNIMED, un réseau d'universités qui promeut l'internationalisation de l'enseignement supérieur dans l'ensemble du réseau. L'université SETIF 2 essaie de jouer un rôle proactif depuis sa création et poursuivra dans le développement de projets de mobilité et de recherche au sein du réseau Erasmus.

Pour les étudiants, dans le cadre de l'internationalisation les activités de mobilité visent à renforcer les compétences internationales (y compris la langue) et l'employabilité des diplômés universitaires Sétif 2, ainsi que des étudiants diplômés d'établissements partenaires. L'université Sétif 2 utilise l'ECTS dans le cadre du processus de Bologne, appliqué en Algérie depuis l'année universitaire 2004-2005, et elle a pleinement mis en œuvre le supplément au diplôme dans tous les programmes. Cela inclut également une concentration sur les étudiants de disciplines à faible taux de mobilité, telles que les sciences sociales et humaines, l'histoire et l'archéologie et le droit et les sciences politiques. L'extension de la disponibilité des doubles diplômes pour les étudiants de tous les cycles est également un objectif et une priorité. Pour les étudiants qui ne peuvent pas participer à des programmes de mobilité, l'extension de projets dans le cadre de l'internationalisation à domicile de l'université Sétif 2 constitue une stratégie importante. La mobilité du personnel a deux objectifs : développer des projets internationaux de recherche et de coopération et soutenir les activités de mobilité des étudiants avec les institutions partenaires.

Ces deux objectifs visent à renforcer les capacités du personnel afin d'améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement et de la recherche de l'université Sétif 2. Les projets de formation mettent fortement l'accent sur le développement des capacités et des résultats durables avec un équilibre entre les participants. En outre, les programmes de doctorat doubles et conjoints sont également considérés comme stratégiques et importants pour une collaboration de recherche internationale durable, et nous espérons les développer avec précision dans un proche avenir.

3. Coopération souhaitée

Les projets de coopération font partie intégrante de la stratégie d'internationalisation de l'université Mohamed Lamine Debaghine, Sétif 2, et sont considérés comme une ressource centrale pour le corps professoral et les étudiants. L'une des principales stratégies de coopération consiste à investir dans des projets existants avec les universités partenaires et des réseaux des professeurs entre les institutions afin de renforcer la durabilité des résultats pour tous les participants. En adoptant de nouvelles priorités compatibles avec l'orientation et les activités actuelles, le projet de mobilité peut avoir un impact plus large et renforcer les capacités. La deuxième stratégie de l'université Mohamed Lamine Debaghine, Sétif 2 consiste à investir dans les possibilités offertes par les programmes Erasmus +. Notre université cherche à intégrer les réseaux existants dans des projets de coopération et à établir de nouveaux réseaux dans de nouveaux domaines d'activité, tels que le droit et les sciences politiques ainsi que l'histoire et l'archéologie. Par ailleurs, l'Université Sétif 2 investit dans les sciences sociales et humaines, toutes disciplines confondues : psychologie, sociologie, histoire, philosophie, droit et sciences politiques, arts et littérature, lettres et langues, neurosciences et sport. À travers ces disciplines, les compétences de recherche sont diffusées et appliquées aux problèmes sociaux et scientifiques des pays partenaires. Les professeurs et les étudiants de l'université Sétif 2 sont des ressources essentielles dans ce processus car ils soutiennent les activités de nombreuses activités de recherche, en particulier dans le monde arabe.

4. Qualité des accords de coopération antérieurs

L'internationalisation vient renforcer les liens entre l'université Mohamed Lamine Debaghine, Sétif 2 et les universités partenaires. Ce projet ne fera que renforcer les liens et les domaines de coopération déjà soutenus par des équipes de professeurs depuis plusieurs années.

5. Impact et dissémination

En période de récession, avec le pourcentage de chômage chez les jeunes, le souhait algérien de cette stratégie est d'investir dans l'éducation et de saisir les opportunités internationales comme première étape pour changer les vies et ouvrir l'esprit en offrant des opportunités aux étudiants, aux chercheurs, et aux professionnels, jeunes et entrepreneurs pour leur développement personnel et pour leur propre croissance nationale en termes de culture, d'éducation et d'emploi. Dans ce contexte, la centralité de ce programme est de jouer un rôle clé d'incitation stratégique pour l'université. L'augmentation du nombre d'étudiants en mobilité est essentielle pour le développement de nos jeunes car cela crée des avantages personnels et académiques. La mobilité est essentielle (depuis la mise en œuvre du processus de Bologne en Algérie en 2004-2005) pour garantir un enseignement supérieur de haute qualité. Elle constitue également un pilier important pour les échanges et la collaboration avec les établissements d'enseignement supérieur. Cependant, il reste encore plusieurs défis à relever pour sécuriser l'accroissement de la mobilité. Par conséquent, dans ce cadre, le consortium de mobilité qui sera dirigé ici cherchera à répondre aux besoins susmentionnés et à surmonter les obstacles susceptibles d'empêcher la coopération universitaire entre Mohamed Lamine Debaghine, l'Université Sétif 2 et les autres universités à s'élargir encore plus dans le domaine des sciences humaines et sociales. L'université Sétif 2 à l'avantage et le défi d'être l'unique université thématique en Algérie, ce qui demande encore plus d'efforts de la part de l'ensemble de la communauté universitaire à s'investir dans ce projet.

5. La mobilité à Sétif 2

PRINCIPES GÉNÉRAUX

- ✓ Publicité
- ✓ Transparence
- ✓ Équité
- ✓ Accessibilité totale
- ✓ Inclusion
- ✓ Responsabilité
- ✓ Traçabilité

5.1 PROMOTION ET CANDIDATURE

Principes et pratiques :

- La publication de l'appel à candidatures officiellement et largement auprès des personnes éligibles.
- L'appel à candidatures est accessible à tous les candidats éligibles, et est publié en ligne sur le site internet de l'université
- Les conditions d'éligibilité sont clairement spécifiées dans le cadre de l'appel à candidatures (par exemple, les étudiants doivent être inscrits à un programme académique à l'université).
- Les conditions d'admission (telles que la langue, les lettres de soutien, etc.) sont convenues avec l'établissement partenaire en avance et sont clairement précisés dans le cadre de l'appel à candidatures.
- Les dossiers de candidature sont collectés et classés par l'établissement d'accueil et sont accessibles à tout moment en cas d'Audit. L'archive peut être numérique ou papier.

Pour les étudiants en licence et master :

1. Données personnelles : prénom, nom, date de naissance, lieu de naissance, sexe, e-mail, nationalité, nom du programme d'études actuel et domaine d'études.
2. Relevés de notes (antérieurs et actuels)
3. Informations relatives au projet de mobilité, notamment :
 - lettre de motivation
 - Un contrat d'apprentissage avec Liste des matières que l'étudiant souhaite suivre à l'EES d'accueil
(Contrat d'apprentissage provisoire)

Sétif 2 doit vérifier que le candidat répond aux exigences minimales pour la langue d'enseignement, tel qu'établi par l'établissement d'enseignement supérieur hôte.

Pour les doctorants :

1. Données personnelles : prénom, nom, date de naissance, lieu de naissance, sexe, e-mail, nationalité, nom du programme d'études actuel et domaine d'études.
2. Transcription des dossiers (dossiers d'études antérieurs et actuels)
3. CV et liste des publications
4. Informations relatives au projet de mobilité, notamment :
 - lettre de motivation
 - aperçu des activités de recherche, des résultats et des objectifs à entreprendre au cours la mobilité comme convenu avec le superviseur de l'établissement d'accueil potentiel et, le cas échéant, une liste des séminaires auxquels l'étudiant souhaite assister à l'EES d'accueil
5. Lettre de soutien émise par le superviseur potentiel de l'université d'accueil. Dans la lettre de soutien, le superviseur doit confirmer sa volonté d'accueillir le candidat et de l'encadrer dans les activités décrites dans la proposition de recherche. La lettre de soutien fournira également la preuve de la maîtrise de la langue du candidat et il peut également inclure des informations sur la période de mobilité.

Pour le personnel :

1. Données personnelles : prénom, nom, date de naissance, lieu de naissance, sexe, e-mail, nationalité, poste actuel couvert et domaine d'études.
2. CV (tout le personnel) et liste des publications (personnel académique uniquement)
3. Informations relatives au projet de mobilité, notamment :
 - déclaration de motivation
 - Plan de travail provisoire
4. Lettre de soutien émise par le superviseur potentiel de l'établissement d'enseignement supérieur d'accueil. Dans la lettre de soutien, le superviseur confirmera sa volonté d'accueillir le candidat et de l'encadrer dans les Activités décrites dans le plan de travail. La lettre de soutien fournira également la preuve du candidat maîtrise de la langue et il peut éventuellement inclure des informations sur la période provisoire de la mobilité.

5.2 ÉVALUATION ET SÉLECTION ACADÉMIQUES

Principaux principes et pratiques :

- La sélection est effectuée selon des critères transparents, documentés et accessibles au public. Ce doit prendre en considération les performances académiques du candidat (études antérieures, GPA, extra-activités scolaires, etc.) et la qualité de la candidature (Lettre de motivation, contrat d'apprentissage).
- La Commission européenne recommande que, tant que le mérite académique est équivalent, la préférence devrait être offerts aux participants issus de milieux socio-économiques défavorisés.

- Le comité d'évaluation est officiellement nommé et accessible au public. Les évaluateurs ne doivent pas avoir de conflit d'intérêt pour le processus pour des raisons personnelles, académiques ou économiques.
- À la fin du processus de sélection, l'établissement d'enseignement supérieur du pays partenaire doit archiver et conserver le classement complet des candidats qui ont postulé pour une mobilité, y compris les candidats qui ont été rejeté.

5.3 ANNONCE ET PUBLICATION DES RESULTATS

Principes et pratiques :

- Sétif 2 est généralement chargé d'informer les candidats des résultats du processus de sélection mais.
- Les résultats doivent être rendus publics.

5.4 NOMINATION et ACCEPTATION

Principes et pratiques :

- Sétif 2 envoie la liste des candidats nominés (lettre de nomination) à l'EES d'accueil
- La liste des candidats nominés est partagée par Sétif 2 selon les procédures et les délais préalablement convenus avec l'EES d'accueil.
- Chaque candidat reçoit une communication concernant l'attribution de la bourse de l'EES hôte et est requis de signer une « Accord de subvention » détaillant les règlements, le soutien financier et la modalité de paiement.

5.6 Equivalence des modules :

Une année académique en Algérie correspond à 60 crédits répartis à part égale sur deux semestres ; La charge de travail pour une année d'études à temps plein (année académique) est de 60 ECTS, 30 ECTS pour un semestre.

Chaque programme d'études comprend une description précise des cours et le nombre d'ECTS qui sont basés sur la charge de travail dont les étudiants ont besoin pour atteindre les résultats d'apprentissage attendus.

Le contrat d'apprentissage d'une mobilité doit inclure toutes les composantes pédagogiques à réaliser par l'étudiant dans l'établissement d'accueil et s'assurer que les nombre des crédits de modules sont de 30 ECTS par semestre aussi qu'il doit contenir également le groupe de composantes pédagogiques (modules) qui seront remplacés à Sétif 2 également de 30 ECTS par semestre.

Comme l'Algérie les pays appartenant à l'Espace européen de l'enseignement supérieur (EEES), une année universitaire d'études à temps plein est composée de composantes éducatives de 60 crédits ECTS

Alors, en s'assurant que les composantes pédagogiques sont similaires dans les deux établissements et que le nombre total de crédits est le même, l'équivalence des modules sera garantie par l'établissement d'origine même avant le début de la mobilité.

Université Mohamed Lamine Debaghine - Setif2 –

EL HIDAB, SETIF 19000, ALGERIA

+213 36 66 11 82

+213 36 66 11 80

erasmusmobility.relex@gmail.com